



# COMITE CONSULTATIF AT-LARGE

# FR

AL/ALAC/ST/0410/2  
ORIGINAL: Anglais  
DATE: 3 Mai 2010  
STATUT: FINAL

## Déclaration de l'ALAC

Sur les Récents Rapports de WHOIS

### Introduction

Par les employés d'ICANN

La déclaration rendue sur le rapport initial du groupe de travail sur les politiques d'abus et le projet NORC du rapport effectué dans le cadre de l'étude de coordonnées de contact de personnes récipiendaires d'un brevet d'invention WHOIS, a été rédigée par Carlton Samuels, par les membres du Comité Consultatif ( At Large ALAC) ainsi que par Garth Bruen du groupe d'At Large WHOIS.

Le 16 avril 2010, le Personnel de At Large a promu le projet de la déclaration à David Giza, responsable de la consultation publique de la partie du projet NORC du rapport, qui a prit fin le 15 avril, et a annoncé que la publication, d'un document concernant le processus de ratification ALAC, sera disponible sous peu.

Le 19 avril, la chaise de l'ALAC a demandé au personnel de commencer un vote en ligne de cinq jours sur la Déclaration ALAC concernant les derniers rapports de WHOIS.

Le vote en ligne a présenté à l'ALAC, l'approbation de la déclaration, en enregistrant un résultat de 11-1 ainsi qu'une seule abstention. Vous pouvez passer en revue le résultat en consultant le lien :

<https://www.bigpulse.com/pollresults?code=A5KYRPM8FdwEz4hQaZZm>

Le 11 mai 2010, cet énoncé est transmit au directeur de ICANN.

[Fin de l'introduction]

## Déclaration de l'ALAC sur les derniers rapports de WHOIS

Le RAA exige un nom et une adresse postale exacts pour les enregistrements. La

La version originale de ce document en anglais est disponible à [www.atlarge.icann.org/correspondence](http://www.atlarge.icann.org/correspondence). Dans le cas d'une différence d'interprétation entre une version de ce document rédigée dans une autre langue et le texte original, le texte original prévaut.

raison de ces exigences demeure en haleine pour faire part à de chauds débats. Ces données exigées construisent la base du 'whois', contraignant les conservateurs à se rassembler aussi bien qu'à fournir gratuitement l'accès jusque lors effréné, à ces données. Ces exigences ont créé des situations dont la disposition et l'utilisation des données whois juxtaposent deux intérêts puissants; vie privée et sécurité. Le bouillant débat tourne autour de comment ces intérêts peuvent être équilibrés, sachant que l'intérêt peut être le précédent.

ALAC croit que les activités qui dégradent l'utilisation du client, nuisent à la sécurité et aux conversations, ainsi qu'augmente la tendance aux transactions frauduleuses, pour lesquelles la solution peut être introduite par l'accès aux données valables et précises de whois qui représente un intérêt attrayant pour l'utilisateur. Ainsi, nous croyons que la non-conformité aux exigences RAA en forme vigueur de données whois inexistantes ou imprécises présentes des méfaits pour l'utilisateur et attire notre attention.

L'ALAC reconnaît explicitement que nous manquons de solutions qui répondent aux préoccupations de la vie privée résultant de l'accès illimité à et l'affichage de données whois; l'exactitude des données whois rassemblées dépendra de l'empressement de personnes recevant un brevet d'invention pour afficher les détails de leur vie privée au monde entier. Dans ce contexte, nous saluons l'engagement fait par l'ancien PDG ICANN PAUL TWOMEY lors du Forum Public à Sydney.

Extrait : "les contrats de l'ICANN, ne peuvent évidemment pas contraindre un parti à enfreindre la loi dans leur propre juridiction et nous avons en réalité, comme vous avez indiqué, fait une adaptation dot tel pour le conflit de lois - je pense dans le projet de contrat que nous préparons pour le nouveau gTLDs, la préoccupation que vous avez souligné a été reconnu et je pense que nous allons probablement suivre ce dot tel – de l'approche de dot tel générale."

( Tiré de <http://syd.icann.org/files/meetings/sydney2009/transcript-public-forum-25jun09-en.txt>)

Le modèle telnic de WHOIS - qui a été accepté par ICANN - représente une solution raisonnable qui respecte autant le droit à la vie privée de l'individu que les préoccupations légitimes de ceux qui ont un véritable besoin d'accès à l'ensemble de données Whois. ALAC croit qu'en mettant en œuvre le telnic whois, ce modèle comme un standard - avec le nouveau gTLD qui présente un programme d'accréditation pour les individus qui ont besoin de l'accès complet à l'ensemble de données WHOIS, indépendamment de gTLD ou de la location de l'enregistrement-présente une solution viable et effective dans l'avenir.

At large a récemment encouragé ICANN pour lancer le système IRIS, qui aidera énormément dans la résolution des problèmes mentionnés précédemment, ainsi que les aspects multilingues du WHOIS.

Les deux études les plus récemment effectuées sur le WHOIS sont les suivantes: "Rapport initial de politiques d'abus du groupe de travail" et "NORC : Rapport sur l'étude de l'exactitude des coordonnées de contacts des récipiendaires d'un brevet d'invention WHOIS." Les deux rapports révèlent des informations dont l'existence était déjà soupçonnée ; d'autres études avaient déjà été appliquées à ce sujet précédemment. Un fléau d'inexactitudes significatif et délibéré dans le système

d'enregistrement du domaine montre qu'il y a une relation substantielle entre la fraude WHOIS, les actes de délit et l'abus de pouvoir aussi bien que l'activité criminelle franche. La réponse à ces études a donc obligatoirement conduit à de plus vastes recherches.

La minutieuse étude de NORC sur le processus est résolument faible sur des données. Il a aussi utilisé le plus petit dénominateur commun concernant l'exactitude pour mesurer la conformité WHOIS. On pourrait le décrire comme "une étude digne d'un enfant". Selon le NORC, à la page 14 de son rapport : "tous les contacts ont été faits entre juin et octobre 2009, utilisant des interviewers expérimentés dans les bureaux du NORC à Chicago." Ainsi, pour une durée de cinq mois, ils ont passé en revue 1 419 rapports de WHOIS. Ils ont envoyé un message aux principaux acteurs, pointant le fait que cet exercice était non seulement une perte de temps, mais aussi un long et pénible processus. Cette constatation a paru particulièrement préoccupante puisque le coût, et le temps perdus étaient des arguments valables pour empêcher la validation des exigences. Les bénévoles du groupe At-Large, sont persuadés que les systèmes de validation qui existent actuellement, pourraient valider de 70 000 à 100 000 rapports de WHOIS par jour. L'ALAC ne croit pas néanmoins que moins de 50% des données d'exactitude de WHOIS soit une justification digne d'une célébration.

Cette étude oublie d'indiquer quels registraires sont liés aux inexactitudes WHOIS. Nous insistons pour que ce type d'informations puisse être utilisé pour des activités d'exécution ciblées puisqu'il est avec Registraires qu'ICANN a un devoir moral concernant des personnes recevant un brevet d'invention. Le WG a produit un rapport sur les Politiques d'Abus enregistré qui reflètent un excellent et minutieux travail qui facilite le bon travail et le développement de politiques mais qui n'aborde pas l'ensemble des problèmes actuels.

Nous remettons en question l'affirmation que gTLD WHOIS concernant la validation de l'ensemble des données enregistrées. C'est l'avis de l'ALAC dont le travail se fait plutôt référence à une question de volonté qu'à une possibilité. Il y a "trop de rapports existants" pour être validés et minés par des systèmes qui existent déjà.

- La Bibliothèque du Congrès garde et classe près de 130 millions de livres
- Wikipedia à 19.5 millions de pages;
- VISA traite en moyenne 549 millions de transactions chaque jour;
- Les astronomes comptent et classifient des milliards d'étoiles
- Une machine bancaire commune enregistre environ 864,000 pièces de monnaie par jour

Plus de 2 millions de tests d'entrée aux universités sont effectués chaque année, via des moyens électroniques.

L'ALAC croit profondément qu'il est possible de valider la totalité du rapport de WHOIS pour l'espace gTLD, même si le nombre de d'espaces devait doubler l'année suivante. La preuve réside dans l'évidence que montre les interactions dans nos vies quotidiennes, nous ne sommes pas convaincus que l'organisme qui surveille l'espace Internet gTLD ne puisse pas suivre à la trace et certifier efficacement les données principales de l'espace gTLD. Nous ne croyons pas que la vérification d'enregistrement ajoutera un coût significatif aux opérations de Registrar;

il y a trop de cas vérifications de procédure associées aux formulaires d'enregistrement électroniques pour que cette affirmation soit incontestée. En fait, un de nos talents chez At Large concèrne justement ce secteur où est actuellement engagée une initiative qui démontrera la faisabilité à 100 % de WHOIS sur la validation de données. L'ALAC attendra de nouveaux résultats et livrera comme convenu, un avis sur cet effort, en temps utile,